

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Matinée du Vendredi 27 novembre**

**Ateliers dans l'Amphi**

**9h30 – 11h15**

**Atelier 1. SAVOIRS CITOYENS / SAVOIRS EXPERTS (1)**

Modérateur : Michel Gariépy, Université de Montréal

Discutants : Laurent Mermet (ENGREF) et Corinne Larrue (CITERES, Tours)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Lila COMBE	EVS, Institut d'urbanisme de Lyon	La mise en débat de l'urbanisme, un retour aux origines ? Le cas du Conseil de développement du Grand Lyon
Khedidja MAMOU	ENSA Paris-La Villette / EDVE	L'échange autour du projet urbain : quels savoirs partagés ?
Héloïse NEZ	CRESPPA, Université Paris 8 et IGOP, Université autonome de Barcelone	La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif

**11h30 – 13h**

**Atelier 2. SAVOIRS CITOYENS / SAVOIRS EXPERTS (2)**

Modérateur : Catherine Neveu (IIAC-LAIOS, CNRS)

Discutants : Jean-Michel Fourniau (INRETS) et Michel Gariépy (Univ. Montréal)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Marie FOURNIER	CITERES, Université de Tours	Comment les gestionnaires du risque d'inondation envisagent-ils l'implication des populations riveraines ? Présentation et questionnements autour de la formalisation d'un cadre d'analyse diachronique
Marie HEITZ	Lab'Urba (Paris-Est) et CRESS, Université de Strasbourg	L'expertise d'usage des conseils de quartier strasbourgeois
Sabrina MORETTO	LATTS, ENPC	L'expertise d'usage au défi de la concertation : quelles marges de manoeuvre pour les usagers des transports ?

Lila COMBE, EVS, Institut d'urbanisme de Lyon

Titre de la thèse : *La portée de la participation métropolitaine en urbanisme : un enjeu de l'action collective urbaine. Une comparaison Lyon – Montréal*

Thèse en Urbanisme-Aménagement sous la direction de Franck Scherrer

lilacombe@yahoo.fr

## **LA MISE EN DÉBAT DE L'URBANISME, UN RETOUR AUX ORIGINES ? LE CAS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND LYON**

Dans cette contribution, nous réfléchissons aux liens entre participation et urbanisme à travers le cas spécifique du Conseil de développement du Grand Lyon. Nous nous demandons dans quelle mesure les exercices participatifs contemporains réactualisent les origines hybrides de l'urbanisme moderne, entre projet sociétal et choix technique. Pour cela, nous examinons à la fois la composition, la teneur des contributions et le rapport à l'expertise du Conseil de développement. Ce dispositif institutionnalise plusieurs caractéristiques de la société locale, en établissant un réseau stable de notables et acteurs clés de l'agglomération, tenants parfois de visions opposées du développement urbain. Pour autant, les controverses sous-jacentes émergent difficilement au sein d'un Conseil fonctionnant essentiellement sur le mode du consensus. Le Conseil porte globalement un message en faveur du renforcement de la gouvernance métropolitaine à l'échelle de la Région urbaine de Lyon, et d'un projet de développement urbain qui ne néglige pas les enjeux sociaux. Il s'est structuré depuis 2006 en utilisant l'expertise de ses membres comme une ressource et un levier de légitimation, bien que son rapport officiel à l'expertise soit teinté d'une certaine ambiguïté. On peut dire que globalement, le Conseil opère moins une recomposition de l'expertise que la mobilisation d'une expertise préexistante. Néanmoins, il se distingue des autres organes d'études urbaines par la réalisation de contributions profondément hybrides, mêlant différents registres d'expression (expertise, mais aussi témoignage, alerte, opinion...). En cela, il est une forme de réactualisation de la tension originelle de l'urbanisme moderne, où réflexion sociétale et solution technique s'interpellent perpétuellement.

---

Khedidja MAMOU, ENSA Paris-La Villette / EDVE,

Titre de la thèse : *L'échange autour du projet urbain : quels savoirs partagés ?*

thèse de sociologie sous la direction d'Agnès Deboulet

picri\_mamoukhedidja@yahoo.fr

## **L'ÉCHANGE AUTOUR DU PROJET URBAIN : QUELS SAVOIRS PARTAGÉS?**

Cette thèse s'intéresse aux savoirs mobilisés et à leur modes de circulation dans le cadre du projet urbain participatif. Elle s'appuie sur deux cadres d'échanges communicationnels (communication/réception) particuliers : les ateliers de travail urbain et les réunions régulières en groupe, dans des sites majoritairement en renouvellement urbain (Région Ile de France).

Par circulation, nous entendons la manière dont l'acte d'énoncer ces savoirs modifient leurs contenus ainsi que la réception qu'en ont les autres acteurs.

La question du langage est centrale. Il s'agira de saisir ce que chacun des acteurs « met » derrière des notions fréquemment utilisées et de souligner le rôle que prend le malentendu linguistique. La question des capacités langagières sera fortement considérée.

Nous tenterons de comprendre si les contextes relatifs aux cadres de « négociation » offrent des marges de manoeuvre sur les possibilités du « dire », ainsi qu'une « acculturation commune ».

Pour rendre compte de ces phénomènes, le travail se basera en grande partie sur une approche anthropologique des processus de communication et empruntera à divers champs disciplinaires de la sociologie (la micro sociologie d'E. Goffman, la sémiotique pragmatiste de C.S. Peirce).

---

Héloïse NEZ, CRESPPA, Université Paris 8 et IGOP, Université autonome de Barcelone,  
Titre de la thèse : *Savoirs citoyens et urbanisme participatif à Paris et Cordoue*  
thèse de sociologie sous la direction d'Yves Sintomer, Marie-Hélène Bacqué et Joan Font  
heloise.nez@no-log.org

## **LA MOBILISATION DES SAVOIRS CITOYENS DANS LES DISPOSITIFS D'URBANISME PARTICIPATIF**

Notre communication vise à clarifier la notion de « savoirs citoyens », qui est très souvent utilisée pour justifier la mise en place de nouvelles pratiques démocratiques sans être pour autant explicitée. Que recouvre cette expression dans le champ urbain, au-delà du savoir d'usage analysé dans les écrits sur l'urbanisme participatif ? Quelles formes de savoirs les citoyens mobilisent-ils dans les dispositifs participatifs sur des projets urbains ? Par qui et dans quelle perspective ces savoirs sont-ils mobilisés ? Quel statut et quelle légitimité reconnaît-on au citoyen ? Notre analyse s'appuie sur une enquête ethnographique menée pendant plus de deux ans à Paris et Cordoue, sur plusieurs projets urbains élaborés en concertation avec les habitants. Afin de mettre en débat une typologie des savoirs citoyens dans l'urbanisme, nous analysons la nature des savoirs citoyens potentiellement mobilisables dans les dispositifs participatifs, puis nous nous intéressons aux dynamiques dans lesquelles ces savoirs sont effectivement mobilisés dans l'élaboration du projet urbain.

---

### **Atelier 2**

Marie FOURNIER, CITERES, Université de Tours,

Titre de la thèse : *La politique de protection contre les inondations dans le bassin de la Loire du 19e siècle à nos jours : quels enseignements tirer du passé pour mettre en œuvre une nouvelle politique ?*  
thèse en Urbanisme-Aménagement sous la direction de Corinne Larrue  
mariefournier@aol.com

## **QUELLE IMPLICATION DES POPULATIONS RIVERAINES DANS LE DOMAINE DU RISQUE D'INONDATION ? DES PRATIQUES CONTEMPORAINES AU DÉFI D'UNE MISE EN PERSPECTIVE DIACHRONIQUE**

Cette communication pose la question du rôle et de la place des populations riveraines dans les politiques de gestion du risque d'inondation.

Durant les deux dernières décennies, ce champ de l'action publique a été profondément bouleversé. Face au risque, les réponses formulées tendent à appréhender tant la question de l'adaptation et de la vulnérabilité des territoires inondables que celle du contrôle de l'aléa. Dans ce dernier domaine, les propositions techniques ont changé : plutôt que de privilégier des systèmes de protection « verticaux », les solutions préconisées passent par des dispositifs « horizontaux », permettant de « redonner de l'espace à la rivière ». La question des modes d'occupation des territoires inondables se pose alors très concrètement et nous amène à nous interroger sur le rôle et la place donnés aux populations riveraines dans ce cadre. Les « gestionnaires du risque » affichent en outre des ambitions dans ce domaine.

Pourtant, nous montrons un décalage entre leurs discours et les pratiques observées. Pour l'expliquer et mettre en lumière ses fondements, nous confrontons, dans un cadre d'analyse diachronique, des projets et dispositifs mis en œuvre aujourd'hui sur la Loire, avec ceux engagés cent cinquante ans plus tôt (Second Empire) sur le même périmètre et qui portaient déjà cette ambition de « redonner de l'espace à la rivière ». Nous montrons les logiques propres à ces deux moments de l'histoire de la lutte contre les inondations, ainsi que le rôle et la place tenus par les populations riveraines aux deux époques. Cette confrontation révèle les tensions qui se jouent aujourd'hui entre des ambitions affichées d'implication des populations riveraines et des enjeux de responsabilité pour les « gestionnaires du risque ».

---

Marie HEITZ, Lab'Urba (Paris-Est) et  
CRESS, Université Strasbourg),

Titre de la thèse : *Observation des instances de démocratie participative dans les processus de fabrication et de gestion de la ville*, thèse en Urbanisme-Aménagement sous la direction de Viviane Claude  
marie.heitz@laposte.net

## **L'EXPERTISE D'USAGE DES CONSEILS DE QUARTIERS STRASBOURGEOIS : COMMENT LES CITOYENS SONT-ILS INCLUS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS URBAINS ?**

Dans le cadre de cette communication, nous proposons de nous intéresser à l'expérimentation d'un dispositif participatif en particulier, à savoir les conseils de quartiers strasbourgeois. Plusieurs questions guideront notre réflexion qui aura pour but général de saisir comment les conseils de quartier contribuent à l'élaboration des projets urbains.

Plus précisément, nous nous poserons les questions suivantes :

- Comment les conseils de quartier récoltent-ils la « connaissance ordinaire » ? Avec quels supports ? Comment cette connaissance est-elle intégrée dans la conduite de projet et comment renove t-elle les modes de gestions administratifs ?

- Quels impacts les nouvelles instances participatives engendrent-elles sur les rapports et l'organisation des projets entre la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et les services concernés ? Comment la participation modifie les processus d'élaboration des décisions politiques ?

Il s'agira dans un premier temps de relater la composition et le fonctionnement des conseils de quartier, puis au travers d'exemples d'explicitier comment dans les faits les conseils de quartier influencent ou non les projets de la collectivité. Nous proposerons d'éclairer ces exemples au regard du concept de transaction sociale, car il nous semble prégnant pour analyser les relations complexes entre acteurs aux intérêts opposés. C'est le cas dans les projets urbains et dans le dispositif participatifs qui nous intéresse ici dans lesquels les acteurs sont nombreux et variés : collectivités locales, bailleurs sociaux, associations, agences d'urbanisme, habitants. En effet, appliquée à ce champ, la notion de transaction sociale peut permettre de penser la conduite de projets et les dispositifs participatifs ainsi que leurs formes de coopération et de modes d'échanges entre divers acteurs ; telle est du moins notre hypothèse.

---

Sabrina MORETTO, LATTIS, ENPC,

Titre de la thèse : *L'expertise d'usage dans les politiques de déplacements urbains: une nouvelle légitimité pour la concertation*

thèse en Urbanisme-Aménagement sous la direction de Jean-Marc Offner  
Sabrina.Moretto@enpc.fr

## **L'EXPERTISE D'USAGE AU DÉFI DE LA CONCERTATION : QUELLES MARGES DE MANŒUVRE POUR LES USAGERS DES TRANSPORTS ?**

Le développement des démarches participatives s'accompagne d'un « processus de désacralisation de l'expertise » visant notamment à prendre en compte le point de vue des usagers sous prétexte justement de leur « expertise d'usage ».

Si l'ambition de notre thèse est de comprendre les effets de cette expertise d'usage sur les décisions prises dans le cadre des déplacements urbains, l'objectif de cette communication sera de se focaliser plus précisément sur les marges de manœuvre laissées aux usagers des transports. Sur la base d'entretiens qualitatifs, l'analyse de deux dispositifs participatifs nous permet d'apporter des premiers éléments de réponse permettant ainsi d'éclairer deux perspectives : (1) la compréhension des impacts concrets de cette participation sur les solutions et les orientations retenues montre que l'expertise d'usage peut s'exprimer de différentes manières selon les « moments » durant lesquels elle intervient, (2) l'analyse des conditions d'émergence de l'expertise d'usage (processus, acteurs), montre que la reconnaissance et la formalisation de ce type d'expertise passe nécessairement par un travail de légitimation par un tiers.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Matinée du Vendredi 27 novembre**

**Ateliers en salle F01**

**9h30 – 11h15**

**Atelier 3. LES DYNAMIQUES DE LA DÉLIBÉRATION (1)**

Modérateur : Laurence Monnoyer-Smith (COSTECH, Compiègne)

Discutants : Bernard Manin (EHESS) et Yannis Papadopoulos (Université de Lausanne)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Clémence BEDU	ENGEES, Strasbourg UMR Gestion des services publics	Les citoyens et l'eau potable, une fenêtre de pertinence pour la démocratie participative et délibérative ? Analyse des propriétés inclusives et délibératives d'une expérience de jury citoyen
Célia GISSINGER	Laboratoire Culture et société en Europe, Université de Strasbourg	Les effets de la participation citoyenne sur le processus décisionnel dans les procès d'assises
Ingrid TAFERE	GSPR, EHESS Bourse INRETS (DEST)	L'activité délibérative dans deux processus du type <i>conférence de citoyens</i> : Argumentation et influence sociale

**11h30 – 13h**

**Atelier 4 : LES DYNAMIQUES DE LA DÉLIBÉRATION (2)**

Modérateur : Francis Chateauraynaud (GSPR, EHESS)

Discutants : Bernard Manin (EHESS) et Yannis Papadopoulos (Université de Lausanne)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Julie MARLIER	Université de Nice Thèse au Cemagref dans le cadre du projet ANR InterMed	Les TIC et la participation des jeunes. Conception participative et expérimentale d'un dispositif adapté au débat public pour faciliter la participation des jeunes aux politiques publiques territoriales
Leslie MOHORADE	IEP Bordeaux	Les États Généraux de la Bioéthique : concertation citoyenne ouverte ou instrument de légitimation de la décision savante et politique ?
Armony PIRON	ISHS, Liège et LESE, Orsay	La légitimité comme objet sociologique étudié au sein d'un dispositif participatif de type focus groupes délibératifs (FGD) La participation citoyenne à la gestion de la nature en Seine-Saint-Denis (93)

### Atelier 3

---

Clémence BEDU, ENGEES, Strasbourg, UMR Gestion des services publics,

Titre de la thèse : *Quand une citadelle technique se met à l'épreuve de l'impératif participatif. Récit de la mise en politique de l'eau potable dans une grande agglomération*

thèse de Sciences, Technologies, Sociétés sous la direction de Rémi Barbier

clemencebedu75@yahoo.fr

#### **LES CITOYENS ET L'EAU POTABLE, UNE FENÊTRE DE PERTINENCE POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉLIBÉRATIVE ? ANALYSE DES PROPRIÉTÉS INCLUSIVES ET DÉLIBÉRATIVES D'UNE EXPÉRIENCE DE JURY CITOYEN**

Cette contribution se fonde sur l'analyse d'une expérience de procédure de type « mini public » au niveau local dans le domaine de la gestion de l'eau potable, mise en place dans le cadre d'une convention partenariale entre un laboratoire de recherche public et une grande communauté urbaine. Depuis décembre 2006, des chercheurs du Cemagref sont investis dans une démarche de recherche-intervention en partenariat avec la collectivité de Nantes Métropole, plus précisément la Direction de l'eau, dans le cadre d'une Convention de recherche-action. De cette démarche est né le projet *Dem'eau*, « Démocratie et eau potable », qui depuis sa genèse, étudie les conditions et modalités d'inscription interne des démarches participatives visant à « réactiver le lien entre Autorité organisatrice et citoyen-usager » et à améliorer la gouvernance des services publics urbains au niveau local et intercommunal. L'équipe *Dem'eau* a poursuivi sur 2007 et 2008 les investigations nécessaires au lancement opérationnel d'une démarche participative expérimentale, l'atelier citoyen *Dem'eau* (ACD), qui s'est déroulé sur le mois de janvier 2009.

Ma contribution à ces journées doctorales part du constat d'une carence majeure. Si dans le champ des sciences sociales les travaux consacrés dispositifs participatifs et/ou délibératifs sont nombreux, rares sont les monographies ou cas d'études s'attachant à décrire de façon empirique *ce qui se passe précisément* dans ces arènes d'argumentation en situation de décision collective. En ouvrant la « boîte noire » du montage et du déroulement de cet atelier citoyen, je propose de contribuer à combler cette carence. Les enseignements de l'atelier citoyen *Dem'eau* -inspiré du modèle procédural de jury citoyen- sont riches et questionnent un double enjeu auquel sont confrontées les procédures de ce type, celui de l'inclusion et de la délibération. Du point de vue de l'inclusion, l'enjeu est double. Tout d'abord, au niveau de la composition du panel, il convient d'opter pour une politique de recrutement garantissant une diversité certaine. Dans cette perspective, des modalités de discrimination positive envers les catégories généralement absentes du système représentatif et participatif peuvent s'avérer fructueuses. Mais il ne suffit pas d'atteindre cet objectif de diversité, encore faut-il « calibrer » le dispositif d'animation et panacher les outils de formation afin que chaque panéliste atteigne un seuil de (sentiment de) compétence suffisant pour entrer dans la dynamique de réflexion collective. Du point de vue de la délibération, la création de séquences proprement délibératives (au sens de l'organisation d'un échange réglé d'arguments sur un sujet précis pendant une plage de temps conséquente entre des participants engagés dans cette activité) se révèle difficile à obtenir ; les obstacles à cela sont nombreux, la capacité à provoquer des temps d'arrêt et à canaliser l'attention n'étant pas le moindre. Dans cette perspective, c'est peut-être la conception de l'activité de délibération qui est à revoir, à l'aune d'expériences empiriques comme l'ACD, afin de saisir toute la richesse de cette dynamique en l'envisageant comme un ensemble de flux interactifs hétérogènes.

---

Cécilia GISSINGER, Laboratoire Culture et société en Europe, Université de Strasbourg

Titre de la thèse : *Conversion démocratique : parole de jurés d'assises et processus décisionnel dans les instances de participation citoyenne*

thèse d'Info com sous la direction de Philippe Breton

gissinger.celia@neuf.fr

#### **LES EFFETS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE SUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DANS LES PROCÈS D'ASSISES**

## LES EFFETS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE SUR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DANS LES PROCÈS D'ASSISES

À partir du terrain que constituent les jurys populaires dans les cours d'Assises, nous nous proposons de traiter des enjeux politiques et des effets culturels de la participation citoyenne lors des procès d'assises. Une première partie sera consacrée spécifiquement aux effets politiques de cette participation sur le rapport qu'entretiennent les instances décisionnelles avec leurs citoyens. Pour cela, l'histoire spécifique des jurys populaires en France servira de point d'appui dans l'analyse. Les effets culturels, quant à eux, seront analysés à partir de la parole des citoyens qui ont été jurés d'assises, nous permettant de poser la question des principes démocratiques. Bien plus que d'un effet culturel, nous proposerons alors le terme de *conversion démocratique* à l'œuvre chez les jurés d'assises. Nous développerons cette hypothèse à partir du cadre théorique de la sociologie, de l'histoire et de la philosophie politique.

---

Ingrid TAFERE, GSPR, EHESS, Bourse INRETS (DEST),

Titre de la thèse : *L'activité délibérative au sein des processus de participation du public aux choix politiques*  
thèse de sociologie sous la direction de Francis Chateauraynaud  
tafere.ingrid@neuf.fr

### L'ACTIVITÉ DÉLIBÉRATIVE DANS DEUX PROCESSUS DE TYPE «CONFÉRENCE DE CITOYENS» : ARGUMENTATION ET INFLUENCE SOCIALE

Cette communication propose d'interroger les spécificités des dispositifs de type *conférence de citoyen*, au vu de l'*activité* délibérative qu'y s'y déploie. Au-delà des enjeux et tensions liés au cadrage et à la régulation effective des dispositifs, il s'agit là de pointer les effets des divergences d'interprétation concernant les *objectifs* et *résultats* de ces modes d'implication du public, d'une part sur l'échange argumentatif au sein du dispositif et dans les moments publics d'interaction, et d'autre part sur la production de l'avis citoyen. Ce développement nous permettra de souligner le fait que les dispositifs ne peuvent être envisagés en eux-mêmes, sans être resitués dans un contexte plus large d'interactions, représentations et pratiques liées aux milieux, qui complexifient la *contribution* des mini publics aux choix politiques. De même, les citoyens sollicités visent bien à influencer sur la mise en œuvre de l'action publique, et sortent transformés par leur expérience, gardant des émotions résiduelles à l'échange.

---

#### Atelier 4

Julie MARLIER, Université de Nice, UMR G-EAU du CEMAGREF dans le cadre du projet ANR INTERMED

Titre de la thèse : *Rôle des TIC dans l'engagement des jeunes au débat public territorial*  
thèse de sociologie sous la direction de Bernard Conein,  
julie.marlier@cemagref.fr

### E. DÉMOCRATIE 2.0 : « L'AGORA ÉLECTRONIQUE » EST-ELLE POSSIBLE ? CONCEPTION ET ÉVALUATION D'UN DISPOSITIF EN LIGNE DE DÉBAT PUBLIC

Ma recherche, au sein du projet ANR-InterMed, explore l'apport de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faciliter le débat, la participation et l'engagement du public, et particulièrement des jeunes, dans la gestion et l'aménagement du territoire. Cette étude consiste à évaluer des outils de débat en ligne, développés dans le projet InterMed (annotation, cartographie d'arguments, système d'information géographique, réseaux sociaux), en vue de concevoir une plateforme adaptée aux besoins des utilisateurs et cherchant à répondre aux difficultés empiriques soulevées dans la littérature sur débats en ligne (problèmes d'égalité, d'argumentation, de respect, d'inclusion ...). Cette démarche s'appuie sur l'expérimentation de dispositifs en ligne « in vivo » dans deux contextes institutionnels : auprès d'adolescents dans le cadre scolaire et auprès de jeunes adultes dans un conseil régional de jeunes. Les résultats issus des premières expérimentations dans deux lycées montrent qu'il est possible d'obtenir des conditions d'un espace délibératif en ligne aussi bien qu'en face à face. D'une part les effets du débat sont semblables sur l'évolution des opinions et sur l'apprentissage argumentatif, et d'autre part la qualité du débat peut même être facilitée en ligne sur les critères d'égalité de la parole et d'interactivité, mais avec un nombre plus important d'insultes.

---

Leslie MOHORADE, IEP Bordeaux,

Titre de la thèse : *Aux origines d'un nouveau problème public : le débat sur la légalisation de la gestation pour autrui*, thèse de science politique sous la direction de Claude Sorbets / Robert Lafore  
leslie.mohorade@gmail.com

## **LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE : CONCERTATION CITOYENNE OUVERTE OU INSTRUMENT DE LÉGITIMATION DE LA DÉCISION SAVANTE ET POLITIQUE ?**

Alors que la réflexion bioéthique, initiée au début des années 80 en France, avait toujours été pensée sur le modèle du comité d'experts, la révision actuelle des lois de bioéthique associe les citoyens au débat par l'intermédiaire d'« *un évènement démocratique sans précédent* », les Etats Généraux de la Bioéthique.

Le moment clé de cette concertation est l'organisation d'une conférence de citoyens. Cette dernière consiste à sélectionner un panel « représentatif » de la société française, parmi des citoyens « profanes », formés par des experts et appelés à interroger des « grands témoins », avant de produire un avis. Ce dispositif, qui favorise l'organisation d'une discussion contradictoire et dépassionnée, n'est pas exempt d'ambiguïtés, dans sa méthode (sélection des citoyens, formation, règles de débat) comme dans sa logique même (consultation de citoyens *lambdas* considérés comme « objectifs »).

Le projet de loi soumis au Parlement en 2010 permettra seul d'évaluer l'impact de la procédure. Toutefois, les apports, dysfonctionnements et biais du dispositif peuvent déjà être observés, par l'intermédiaire d'un travail de terrain mené depuis fin 2008.

---

Armony PIRON, Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle (ISHS, Liège) et Laboratoire d'écologie systématique et évolution (Orsay),

Titre de la thèse : *Médiation entre l'homme et la nature en milieu urbain*, thèse d'anthropologie de la nature sous la direction de Véronique Servais (Ulg) et Anne-Caroline Prévot Julliard (ISCC, MNHN)  
armypiron@hotmail.com

## **LA LÉGITIMITÉ COMME OBJET SOCIOLOGIQUE ÉTUDIÉ AU SEIN D'UN DISPOSITIF PARTICIPATIF DE TYPE *FOCUS GROUPS DÉLIBÉRATIFS* (FGD) Cas d'étude : gestion de la nature dans le département de la Seine-Saint-Denis (93)**

La mise en place d'un dispositif participatif de type focus group délibératif (FGD) dans lequel on demande à des habitants de la Seine-Saint-Denis (93) de produire une réflexion à la problématique de la trame verte et bleue (TVB) sur leur territoire, vise la production d'une réflexion collective sur cette question de gestion territoriale de la nature. Au cours des réunions de FGD, je porterai mon attention sur les interactions discursives. Je tenterai de voir comment, au sein dudit dispositif, les acteurs prennent part (ou pas) au sujet proposé : quels arguments vont-ils avancer et de quelle manière vont-ils le faire ? La question de la légitimité m'est alors apparue pertinente pour analyser les interactions discursives au sein du FGD. Pourquoi ? Parce que les premiers résultats de mon enquête qualitative qui portait sur les relations à la nature dans le département de la Seine-Saint-Denis (93) dévoilent une forte diversité de pratiques et de représentations de la nature en fonction des personnes, des contextes et des éléments de nature considérés. En se basant sur cette enquête nous pouvons présupposer une diversité de perceptions, de représentations et d'argumentations qui émergeront dans les propositions des FGD. Au cours des interactions, comment les participants vont-ils élaborer leur argumentation ? Comment vont-ils délibérer ? Comment leurs différents points de vue, parfois antagonistes vont-ils s'élaborer, se structurer autour de la problématique ? Comment les acteurs vont-ils défendre ou modifier leurs idées ? Autrement dit, comment la légitimité des acteurs et de leurs arguments va-t-elle s'opérer ? Qui va reconnaître une légitimité à qui, sur base de quoi et comment ? En posant la question de l'attribution et de la reconnaissance de la légitimité, je considère la légitimité comme objet socio-anthropologique.



**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Après-midi du Vendredi 27 novembre**  
**Atelier dans l'Amphi 14h – 16h30 :**

**Atelier 5. CONSTRUCTION DE COLLECTIFS ET LOGIQUES D'ENGAGEMENT CITOYEN**

Modérateur : Franck Scherrer (Institut d'urbanisme de Lyon)

Discutants : Catherine Neveu (LAIOS, CNRS) et Marie-Gabrielle Suraud (CERTOP)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Hélène BALAZARD	RIVES, ENTPE	L'engagement de « citoyens ordinaires » dans London Citizens, entre construction de relations et participation politique
Anne D'ORAZIO	LOUEST-MOSAIQUES, Paris 10	« Quand les habitants prennent la parole », ou comment se structurent des dispositifs participatifs fondés sur la demande habitante
ORTEGA-TRUR Carola	CRESS, Strasbourg	Les cantines populaires de Villa El Salvador ou le sentier de la démocratie participative
Pia RIUS	CEMS - IMM, EHESS	Pratiques démocratiques au sein des organisations de « desocupados » en Argentine durant les années 1990.
Katharina SCHLIERF	Grupo de Estudios en Desarrollo, Cooperación y Ética, Universidad Politécnica de Valencia	Les boutiques des sciences : entre un modèle de démocratie forte et un modèle centré sur les "issues"

---

Hélène BALAZARD, RIVES, ENTPE,

Titre de la thèse : *London Citizens, un exemple innovant de participation des citoyens à la gouvernance urbaine*

thèse de Science politique sous la direction de Didier Chabanet

Helene.balazard@entpe.fr

**L'ENGAGEMENT DE « CITOYENS ORDINAIRES » DANS LONDON CITIZENS,  
ENTRE CONSTRUCTION DE RELATIONS ET PARTICIPATION POLITIQUE.**

London Citizens, une *community organisation* anglaise indépendante du gouvernement, regroupe environ 150 institutions représentant la « société civile » (congrégations religieuses, universités, écoles, associations, syndicats...). Grâce à un dispositif participatif, une vingtaine d'employés, les *organisers*, cherche à identifier les principaux problèmes (salaire, logement, cadre de vie, emploi, sécurité, situation irrégulière) auxquels font face les membres de ces institutions et à mettre en place des campagnes pour les résoudre. A travers des actions collectives interpellant les élites économiques et politiques, l'organisation souhaite faire des habitants de Londres des citoyens qui prennent part aux affaires de leur cité et qui réalisent l'importance de créer des liens entre les différentes communautés. En contrepied aux dispositifs institutionnels de participation, ce type d'organisation, développé par Saul Alinsky aux Etats-Unis, serait une voie intéressante pour connecter des individus isolés, inculquer des

compétences civiques et relancer le débat public. Nous proposons d'étudier la constitution du public de cette organisation ainsi que les différents modes d'engagements qui y coexistent. Pourquoi et comment des « citoyens ordinaires » s'engagent-ils dans London Citizens ? Lorsque l'on assiste à un événement de l'organisation on est frappé par le nombre et la diversité des participants. Nous analyserons les stratégies de mobilisation déployées par les *organisers*. Elles passent par la promotion d'une culture relationnelle inter et intra communautaire, la mobilisation d'intérêts personnels variés et le développement de leaderships.

---

**Anne d'Orazio**, Laboratoire Mosaïque – LAVUE, Paris 10 Nanterre

Titre de la thèse : *L'habitat groupé en France, entre héritage et renouvellement*

thèse de sociologie sous la direction de Marie-Hélène Bacqué

anne.dorazio@wanadoo.fr

### **« QUAND LES HABITANTS PRENNENT LA PAROLE » ou comment se structurent des dispositifs participatifs fondés sur la demande habitante**

Au cours de ces dernières années, en France, émerge d'une série d'initiatives émanant d'acteurs citoyens et associatifs autour des thématiques d'auto-promotion du logement et des formes de coopération. Fondées sur une critique des modes de production conventionnels, ces démarches tentent d'en proposer un dépassement dans une perspective de mutualisation, de solidarité et de durabilité par la mise en œuvre d'un « habiter autrement », portant tant sur le statut d'occupation que sur le mode de gestion.

S'intéresser à ces mobilisations citadines, nous permet d'analyser des dispositifs participatifs partant du bas, articulés autour de demandes habitantes et de réfléchir à ces dynamiques et d'interroger ce qu'elles représentent.

Les travaux sur la démocratie participative opposent classiquement les démarches « top down » et « bottom up » ; pour autant, il nous semble nécessaire d'interroger cette dichotomie, d'observer la construction de ces dynamiques, d'en comprendre les facteurs intermédiaires et enfin, d'analyser les rapports qu'elles entretiennent avec le « haut ».

Cette exploration se fera à partir d'une lecture diachronique des réseaux de l'habitat groupé en France et principalement du Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré, structure fondée à la fin des années 70.

---

**Carola ORTEGA-TRUR**, CRESS, Strasbourg,

Titre de la thèse : « *Faire face à la pauvreté* » - *Étude comparative des zones urbaines défavorisées en France et au Pérou*,

thèse de sociologie sous la direction de Maurice Blanc

carola.ortega-trur@cg57.fr

### **LES CANTINES POPULAIRES DE VILLA EL SALVADOR OU LE SENTIER DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

---

**Pia Valeria Rius**, CEMS - IMM, EHESS,

Titre de la thèse : L'expérience du chômage, le sens du juste et la conception de l'activité dans la recherche de "travail": Les mouvements des *piqueteros* en Argentine des années 1990 à aujourd'hui, thèse de sociologie sous la direction d'Alain Cottereau et Monique Sélim  
piavrius@yahoo.com.ar

## **PRATIQUES DÉMOCRATIQUES AU SEIN DES ORGANISATIONS DE « DESOCUPADOS » EN ARGENTINE DURANT LES ANNÉES 1990**

L'observation des différents espaces de décision au sein de certains mouvements des travailleurs *desocupados* (MTD) – assemblées générales, réunion des *productivos*<sup>1</sup>, réunion d'atelier –, créés en Argentine durant les années 1990, permet de saisir le fonctionnement particulier des groupes. En effet, contraints par les conditions de chômage, et l'exigence de contrepartie<sup>2</sup> posée par la politique sociale, les groupes mettent en œuvre des ateliers de travail autogérés. Nous tenterons de restituer la manière dont les organisations redéfinissent d'une part la notion des droits, grâce au développement d'un savoir-faire individuel, faisant appel à des formes de reconnaissance propres aux membres. Aussi, les participants à l'espace associatif établissent-ils les modalités de fonctionnement, le temps de présence exigé de chacun des membres, les responsabilités de chacun. Autant des décisions prises par assemblée générale. Ils semblent instituer des normes à partir desquelles l'activité concerne non seulement la productivité mais également le militantisme et l'autogestion, la vie politique et associative. Les modes de fonctionnement en assemblée peuvent-ils engendrer des transformations sous le mode de vivre ensemble ? Selon nos observations, la réponse à une telle interrogation n'est pas univoque. Néanmoins, les groupes analysés semblent parvenir à formuler des « causes » plus générales capables d'inscrire des transformations institutionnelles.

---

**Katharina SCHLIERF**, Grupo de Estudios en Desarrollo, Cooperación y Ética, Univ Politécnica de Valencia

Titre de la thèse : *Technology transfer, community-based research and the democratization of science and technology. A proposal of a framework for evaluation*  
thèse de sociologie sous la direction de J-F. Lozano Aguilar  
katsch2@dpi.upv.es

## **LES BOUTIQUES DES SCIENCES: ENTRE UN MODELE DE DÉMOCRATIE FORTE ET UN MODELE CENTRÉ DANS LES "ISSUES"**

Le texte discute le rôle des Boutiques des Sciences (BdS) en tant que dispositifs de recherche participative visant la « démocratisation de la science et la technologie ». Ce rôle est interprété habituellement sur les bases du modèle de la « strong democracy » de B. Barber (1984), traduit par R. Sclove (1995) en termes d'un programme de participation directe des citoyens. Fondées sur le « demand-driven approach », la fonction principale des BdS serait de faciliter l'expression des intérêts faiblement représentés par les structures institutionnelles existantes à travers le support donné aux collectifs citoyens qui les représentent.

Ce modèle a été cependant critiqué pour ne pas offrir une perspective satisfaisante sur le travail effectif des BdS (Wachelder 2003). Si les discours et les principes de fonctionnement des BdS sont fortement inspirés par ce modèle de la démocratie forte, la pratique des BdS peut être mieux caractérisée par un autre modèle démocratique. Le texte présente les implications de ce deuxième modèle, le modèle de la démocratie centrée sur les "issues", en s'appuyant sur Marres (2005, 2007), et les principes de la démocratie technique (Callon, Lascoumes et Barthe (2001). Il permet d'analyser l'action des BdS en termes de co-creation des connaissances et des identités, ainsi que leur rôle en tant qu'acteur situé, dans le cadre d'une recherche collaborative critique.

---

1 C'est ainsi que les membres ont baptisé les réunions des animateurs de plusieurs ateliers de travail –notamment des cantines, menuiserie, atelier de couture.

2 Il s'agit de réaliser entre quatre et six heures de travail par jour des activités d'« utilité sociale » dans des associations à but non lucratif ou des espaces de la Mairie.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Après-midi du Vendredi 27 novembre**

**Atelier en salle F01**

**14h – 16h30 :**

**Atelier 8 : L'INSTITUTIONNALISATION DE LA PARTICIPATION : ENJEUX ET EFFETS (1) :  
LA NORME PARTICIPATIVE ET SES APPLICATIONS LOCALES**

Modérateur : Laurent Mermet (ENGREF-AgroParisTech)

Discutants : Loïc Blondiaux (CRPS, Paris I) et Patrice Duran (ENS Cachan)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Tristan Aoustin	CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges ATER à l'Université de la Réunion	Le volet participatif de la procédure d'évaluation environnementale des plans et programmes
Mathilde KERNÉIS	CESJ, Université de Rouen	La démocratie semi-directe locale dans l'acte II de la décentralisation : une illusion
Dany LAPOSTOLLE	Université Lyon 2	Professionnalisation de la participation ou mise en ordre de la société civile ?
Sophie MAIRE	GRIS, Université de Rouen	L'institutionnalisation de la « participation » des citoyens et ses effets sur le <i>système politico-administratif municipal</i>

---

Tristan Aoustin, CRIDEAU-OMIJ, Limoges

ATER à l'Université de la Réunion

Titre de la thèse : *Le droit des évaluations environnementales stratégiques*

thèse de Droit public sous la direction de Gérard Monédiaire

aoustin.tristan@voila.fr

## LE VOLET PARTICIPATIF DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENTALE

La planification et la démocratie participative connaissent toutes deux un développement et un approfondissement dans le domaine de l'environnement depuis environ une trentaine d'années. Le droit de l'environnement est aujourd'hui entré dans une sorte d'ère de la planification et une gestion prospective tend donc à s'imposer à travers des outils juridiques d'un « genre nouveau », à travers un droit téléologique puisqu'il s'agit de se fixer des objectifs et de se donner les moyens d'y satisfaire. La récente convergence, encouragée par le droit international, de la planification et des exigences congruentes de la démocratie participative et de l'évaluation environnementale, traduit avec force et fidélité, en matière d'environnement, le principe d'efficacité attaché aux objectifs de la bonne gouvernance, "la meilleure façon de traiter les questions d'environnement [étant] d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient" (principe 10 de la Déclaration de Rio de 1992). Le public, tout à la fois acteur et destinataire (principe d'information) des nouvelles

procédures d'élaboration des plans et programmes, y compris de l'évaluation environnementale, est ainsi invité à faire valoir ses observations en amont du processus décisionnel, alors que les projets susceptibles de porter atteinte à l'environnement, intervenant en aval, n'ont en principe pas acquis de caractère définitif et de légitimité politique, "lorsque toutes les options et solutions sont encore possibles et qu'[il] peut exercer une réelle influence » (Article 6-4 de la convention d'Aarhus de 1998). L'exigence est d'ailleurs loin d'être anecdotique puisque « lors de l'adoption d'un plan ou d'un programme, les [pouvoirs publics] veillent à ce que (...) le public [soit informé] et que soit mis à [sa] disposition (...) une déclaration résumant la manière dont les considérations environnementales ont été intégrées dans le plan ou le programme et dont (...) les avis exprimés (...) ont été pris en considération ».

Si l'usage de l'indicatif s'impose pour rendre compte d'avancées juridiques incontestables au niveau international, de nombreuses incertitudes et réserves doivent être formulées s'agissant de leur transposition et de leur mise en oeuvre par les Etats et les Collectivités locales, incertitudes et réserves qui mènent à souvent préférer l'usage du conditionnel. En l'absence de conceptualisation juridique homogène s'agissant de la notion communautaire de "*plans et programmes*", il faut essentiellement s'en tenir, en vue de l'identification du champ d'application des exigences participatives et évaluatives, aux critères de l'opposabilité juridique des documents et à leurs incidences environnementales, autrement dit à une approche essentiellement matérielle. Il est alors possible de relever que là où pour la détermination du champ d'application de l'évaluation, les textes supranationaux ménagent le choix entre la fixation des documents et l'appréciation au cas par cas ou la combinaison des deux méthodes, le droit français favoriserait nettement la première approche, instituant des listes fermées insatisfaisantes au regard des objectifs fixés par la directive 2001/42/CE: « *faire en sorte que [tous] les plans et programmes susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement soient couverts* ». S'agissant de l'élaboration et de la gestion de l'information en matière de plans et programmes, préalable nécessaire à la participation effective du public, la constitution de fichiers, registres ou listes accessibles au public, comme la constitution de banques de données électroniques sera à développer en France. L'indépendance de l'évaluateur n'est par ailleurs pas toujours garantie, ce qui souligne l'intérêt de la participation du public ("citoyen-expert"), et de sérieux doutes subsistent quant au fait de savoir si les méthodes et exigences qualitatives (ampleur et nature du champ de l'évaluation) traditionnellement attachées aux études d'impact sur l'environnement sont appropriées dans un cadre plus global, en matière de plans et programmes. Ensuite, si le principe de participation implique une association réelle du public à l'élaboration de la décision, sa mise en oeuvre ne le permet souvent que modestement en matière de plans et programmes. Certaines des procédures sont en effet présentées comme permettant la participation du public alors qu'elles ne vont bien souvent pas au delà de la simple information. L'ordonnance de 2004 et ses décrets d'application, qui transposent les exigences supranationales, constituent un progrès considérable en matière d'évaluation environnementale mais ne reviennent pas en profondeur sur les procédures participatives existantes ni même ne procèdent à une harmonisation de ces procédures. Cette situation est constitutive d'un "nid à contentieux".

---

**Mathilde KERNÉIS**, CESJ, Université de Rouen

Titre de la thèse : *Les territoires de la compétence : nouvelles approches dans le cadre de la décentralisation et de l'expérimentation*

thèse de Droit public sous la direction de Jean-Philippe Bras  
mathilde.kerneis@univ-rouen.fr

## **« LA DÉMOCRATIE SEMI-DIRECTE LOCALE DANS L'ACTE II DE LA DÉCENTRALISATION : UNE ILLUSION »**

La démocratie semi-directe locale est un mécanisme très formel par lequel les administrés vont participer à la prise de décisions au niveau local, sous la forme de votations et de pétitions en relation directe avec l'organe délibérant de la collectivité territoriale.

Cette participation des électeurs est rigoureusement encadrée. Ainsi, la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la république est venue enrichir le faible dispositif

existant en introduisant dans la constitution un article 72-1. ce dernier permet explicitement aux collectivités d'organiser des référendums locaux et de recevoir des pétitions.

La réforme pouvait alors paraître comme un événement important pour la démocratie et elle était présenté comme tel. Cependant, à l'analyse des textes, il s'avère que les parlementaires ont été frileux, loin d'être allés au bout de l'ambition affichée. En effet, les modalités de mise en œuvre de ces mécanismes sont rigoureuses et, au-delà, il apparaît que leur effectivité dépend du volontarisme des représentants locaux.

---

**Dany LAPOSTOLLE**, Triangle, Université Lyon 2

Titre de la thèse : *L'ingénierie territoriale vu des Pays. Une bureaucratie professionnelle territoriale en gestation*

thèse de Science politique sous la direction de Claude Journès

dany.lapostolle@orange.fr

## **PROFESSIONNALISATION DE LA PARTICIPATION OU MISE EN ORDRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ?**

Cette communication questionne les conditions de mobilisation de la société civile dans les Conseils Locaux de Développement (CLD) lors les phases d'élaboration et de gestion des Pays Beaujolais et Roannais en Rhône-Alpes, issus de la Loi d'Orientation et de Développement Durable du Territoire (LOADDT).

Le passage d'une participation de type « portes ouvertes » à une participation de type « comités d'experts » se traduit par la création de savoirs d'interface nécessaires à la production d'avis techniques qui garantissent une forme de légitimité participative dans les territoires de projet. Mais la sélection des participants sur des critères de représentativité territoriale floue débouche davantage sur la création d'un système capacitaire territorial que sur la démocratisation de la gouvernance territoriale. Participation et concertation n'instituent pas un nouveau régime de citoyenneté qui incorporerait les désaffiliés et les dominés au sein du processus de régulation politique. Ambivalentes, elles serviraient plutôt d'alibi à la recentralisation de la gestion du développement territorial par laquelle les participants seraient, dans une logique d'influence, appelés à normaliser leurs représentations de l'action publique territoriale. Autrement dit à penser comme les gouvernants.

---

**Sophie MAIRE**, Groupe de recherche innovations et sociétés (G. R. I. S.), Université de Rouen

Titre de la thèse : *La transformation de la démocratie locale et ses effets sur le fonctionnement du système politico-administratif municipal*

thèse de sociologie sous la direction de François Aballéa et Antoine Bevort

sophie.maire@etu.univ-rouen.fr, mairesophie@hotmail.fr

## **L'INSTITUTIONNALISATION DE LA « PARTICIPATION » DES CITOYENS ET SES EFFETS SUR LE SYSTÈME POLITICO-ADMINISTRATIF MUNICIPAL**

A travers l'étude de la mise en application de ces dispositifs institutionnels au sein d'une Commune, il s'agit de comprendre le sens et les enjeux de la « participation » en France, les raisons et les objectifs de la reprise en main de la logique participative par les institutions afin d'en analyser les effets sur le plan du fonctionnement de l'organisation, du processus décisionnel mais également des relations de pouvoir au sein du système politico-administratif municipal.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Après-midi du Vendredi 27 novembre**

**Atelier dans l'Amphi  
16h45 – 18h45**

**Atelier 6. LES REPRÉSENTATIONS SAVANTES DE LA PARTICIPATION ET LEURS EFFETS**

Modérateur : Laurent Mermet (ENGREF-AgroParisTech)

Discutants : Francis Chateauraynaud (EHESS) et Laurence Monnoyer-Smith (Costech)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Guy el Karim BERTHOMÉ	SEED (Liège) et LAMETA (Montpellier 1) Bourse ADEME	Interactions entre effets de la participation observés et repères normatifs des chercheurs
Cyrile BODIN	GRESEC, Université de Grenoble 3	Les transformations de l'expression scientifique dans l'Espace Public : les pratiques info-communicationnelles des acteurs de la recherche dans le cas du développement des nano-technologies
Nicolas FERRAN	CEPEL, Université de Montpellier, et IGOP, Université de Barcelone	Participation citoyenne et action publique locale : le double mouvement <i>théorique</i> et <i>pratique</i>
Brice LAURENT	CSI, École des Mines	Une expertise internationale sur la démocratie participative ? Comment l'OCDE se saisit du problème de la participation du public dans les nanotechnologies

---

**Guy El Karim BERTHOMÉ**, SEED (Liège) et LAMETA (Montpellier 1), bourse ADEME

Titre de la thèse : *Les facteurs de performance des concertations territoriales pour la gestion des déchets*, thèse d'Économie et gestion de l'environnement sous la direction de Marc Mormont  
gekberthome@student.ulg.ac.be

**LES SENTIERS DE BOUCLAGE DES CHERCHEURS ENTRE LEURS REPÈRES  
NORMATIFS ET LES EFFETS QUI LES PRÉOCCUPENT**

Les appréciations sur les apports de la participation devraient pouvoir justifier leur cadre : depuis une vision propre de la participation, jusqu'aux indicateurs permettant d'en éprouver la valeur [Reber, 2009, *séminaire CDE*]. Nous nous intéressons à ce « bouclage » entre les intentions théoriques et normatives d'un chercheur, et les effets qu'il va privilégier à l'examen. Les sentiers de bouclage majeurs dans la littérature contemporaine en sciences sociales sont questionnés. À l'analyse, aucun de ces sentiers ne ressort discrédité, mais ils comportent tous des faiblesses intrinsèques, qui les amènent peu ou prou à croiser d'autres chemins.

---

Cyrille BODIN, GRESEC, Université de Grenoble 3

Titre de la thèse : *Les transformations de l'expression scientifique dans l'Espace Public : les pratiques info-communicationnelles des acteurs de la recherche dans le cas du développement des nano-technologies*

thèse d'Info com sous la direction de Isabelle Pailliar

Cyrille.Bodin@u-grenoble3.fr

## LES TRANSFORMATIONS DE LA PUBLICISATION DES ACTEURS SCIENTIFIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC

On observe au cours de ces trente dernières années la montée de procédures institutionnalisées dites *participatives* sur une grande variété de thématiques adjacentes à la fois au politique et au scientifique. Dans le même temps s'opère une multiplication des recherches en Sciences Humaines et Sociales à la fois sur la notion de *participation*, mais également sur les problématiques dites « Science Technique Société », laissant supposer un développement des pratiques autoréflexives au sein d'une *communauté scientifique*. Cette forme d'intervention des acteurs de la science succède au modèle traditionnel de la *vulgarisation* et à celui de l'*animation culturelle scientifique*. Mais la diversification des formes théoriques d'intervention des acteurs de la recherche s'accompagne-t-elle d'une redistribution des pratiques empiriques dans ces modèles ? Et peut-elle effacer les clivages normatifs opérés entre *science* et *démocratie* ?

---

Nicolas FERRAN, CEPEL, Université de Montpellier, et IGOP, Université de Barcelone

Titre de la thèse : *La démocratie participative : quel projet politique ? Dispositifs, acteurs et processus d'institutionnalisation de la "parole citoyenne" au sein des municipalités de Montpellier et de Barcelone*

thèse de Science politique sous la direction de Jean-Yves Dormagen, Laura Michel, Joaquim Brugue Torruella

nicolas.ferran@sciences-po.org

## PARTICIPATION CITOYENNE ET ACTION PUBLIQUE LOCALE : LE DOUBLE MOUVEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE

La présente communication se propose de soumettre l'idéal délibératif, qui anime les débats de théorie politique depuis les années 1980, à l'aune des initiatives municipales prises depuis les années 1990. En d'autres termes, il s'agira de mettre en regard deux catégories d'acteurs bien spécifiques – les universitaires et les élus locaux – et questionner les effets de leurs interactions sur la mise en forme d'une démocratie participative, comprise comme *offre politique* : dans quelle mesure peut-on considérer le savoir académique comme une variable significative dans l'élaboration et la mobilisation de l'offre politique participative de la part des élus locaux ?

L'hypothèse qu'il nous faudra suivre est la suivante : la définition du projet participatif ne repose en aucune façon sur ce que l'on pourrait désigner comme une *communauté de sens partagé* par l'ensemble des acteurs impliqués dans le mouvement d'institutionnalisation. Dans cette perspective, les *idées* ne guident pas forcément les actions en amont, mais sont une *mise en récit a posteriori* des stratégies des acteurs. Or toute la question est bien de savoir qui produit ces idées de participation citoyenne ? Comment les acteurs se saisissent-ils de cette idée de démocratie participative ? Selon quels contextes ?

Parce qu'il est à l'origine des initiatives participatives, qu'il est *in fine* le porteur de la nouvelle « offre politique », le représentant est un acteur difficilement évacuable de l'analyse. L'objet du présent développement sera de démontrer l'intérêt que présente une étude sociologique, à la fois longitudinale et qualitative, de cette catégorie d'acteur pour appréhender le double mouvement théorique et pratique.



---

Brice LAURENT, CSI, École des Mines

Titre de la thèse : *Le politique à l'épreuve des nanotechnologies*

thèse de sociologie / science politique sous la direction de Michel Callon

brice.laurent@ensmp.fr

## **UNE EXPERTISE INTERNATIONALE SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ? COMMENT L'OCDE SE SAISIT DU PROBLÈME DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC DANS LES NANOTECHNOLOGIES**

Les institutions internationales se sont intéressées aux mécanismes de la démocratie participative au cours des dernières années. La Banque Mondiale par exemple a mis en avant la nécessité de l'*empowerment* de différents groupes sociaux pour la bonne marche de projets de développement local. Certains travaux ont critiqué ces approches, considérées des mécanismes par l'intermédiaire desquels une vision néo-libérale de l'organisation sociale est mise en place. Cependant peu d'attention a été consacrée à la production de l'expertise des organisations internationales dans le domaine de la démocratie participative.

L'ambition de cette communication est de mettre en évidence sur un cas empirique le travail de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) sur la démocratie participative, en ce qui concerne les questions de politique scientifique. Je désigne ici par « politique scientifique » l'ensemble des décisions d'attribution de financements publics pour la recherche scientifique et technique et/ou les décisions publiques relatives à la régulation des technologies. Je m'intéresse en particulier à la division de la politique scientifique de l'OCDE, et, au sein de celle-ci, à un groupe de travail sur les nanotechnologies (*Working Party on Nanotechnology, WPN*), dont la création en 2007 conduit à mettre en place un projet sur « l'Engagement du Public », consacré aux modalités des relations entre différents « publics » et les acteurs scientifiques et administratifs des politiques relatives aux nanotechnologies. Ce projet vise à regrouper l'information relative aux dispositifs participatifs organisés dans les différents états membres et à mobiliser des expertises internes et externes. L'objectif du projet est de produire des guides de « bonne pratique » à destination des décideurs publics (*policy makers*) qui seraient impliqués dans l'organisation de dispositifs participatifs consacrés aux nanotechnologies.

En utilisant cet exemple empirique, l'objectif de cette communication est d'analyser certains mécanismes de production de l'expertise sur la démocratie participative à l'OCDE au sujet de la politique scientifique, de décrire la nature de cette expertise, et enfin d'identifier les effets qu'elle peut avoir sur les choix politiques des états membres. Pour ce faire, l'approche choisie s'inspire des études sociales des sciences et de récents travaux de science politique qui s'intéressent à la production des instruments politiques et montrent leur rôle dans la constitution de catégories techniques et sociales. En particulier, je ne considère pas la nature de la participation du public et celle des enjeux liés aux nanotechnologies comme des données d'entrée, mais comme des résultats des processus que je décrirai. Mon intérêt n'est pas ici d'évaluer la pertinence de tel ou tel mécanisme participatif, mais d'analyser les façons de problématiser la participation du public dans les nanotechnologies, telles qu'elles émergent du travail de l'OCDE.

Le matériau sur lequel est fondé cette communication est tiré de la documentation publique de l'OCDE sur les questions de démocratie participative et de politique scientifique, sur ma participation à des colloques publics ou semi-publics organisés par l'institution et aux réunions plénières du groupe de travail, ainsi que par mon implication directe au WPN en tant que consultant. Cette position permet un accès direct à la production du WPN, mais elle impose en retour une problématisation de la position du chercheur lui-même qui ne peut se contenter ni d'un recours un peu vague à la réflexivité, ni d'une mobilisation des catégories de la recherche-action ou de l'observation participante. Pour rendre compte de ma position et en tirer partie dans l'analyse, je montre comment mes interventions conduisent à expliciter certaines contraintes de l'organisation qui auraient pu demeurer invisibles dans d'autres contextes.

Cette communication prend appui sur trois épisodes du travail du WPN, au cours desquels les enjeux et les contraintes du projet sont explicités (pour une part du fait de ma propre intervention, dans le troisième cas au moins). Je propose de suivre dans une première partie le processus d'écriture d'un questionnaire destiné à être complété par les délégués des différents pays membres à propos des expériences nationales d'engagement du public. Je m'intéresse ensuite à la production de *guidelines* au cours d'un atelier de travail auquel ont participé des experts mandatés par différents états membres ainsi que les délégués nationaux impliqués dans le projet « Engagement du Public ». Ces deux premiers exemples permettent de montrer que les tentatives pour définir de façon univoque « l'engagement du public dans les nanotechnologies » conduisent à complexifier la définition proposée de telle sorte que les expériences multiples de nombreux états membres puissent être considérées dans le projet. L'ambiguïté ainsi produite n'est pourtant pas sans limite : le cas de l'organisation d'une table ronde sur la gouvernance des risques considéré dans une troisième partie montre que des démarcations doivent être stabilisées pour produire l'expertise de l'organisation internationale. Ces trois exemples permettent ainsi de montrer empiriquement que le WPN maintient une ambiguïté forte sur la nature de « l'engagement du public dans les nanotechnologies », et que ceci est directement lié à la nécessaire reproduction de démarcations, entre expertise politique et expertise technique d'une part, entre expertise et « jugement normatif » d'autre part.

En conséquence, l'ambiguïté qui apparaît nécessaire à la constitution de l'expertise internationale sur la participation ne va pas sans la reproduction de démarcations tout aussi nécessaires à la stabilité de l'objectivité de l'organisation internationale à propos des mécanismes de la politique scientifique. Ces caractéristiques inhérentes au projet renforcent au final un modèle « d'engagement du public » fondé sur la gestion de perceptions par différents « groupes sociaux » d'une réalité technologique non problématisée.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Après-midi du Vendredi 27 novembre**

**Atelier en salle F01**

**16h45 – 18h45**

**Atelier 9 : L'INSTITUTIONNALISATION DE LA PARTICIPATION : ENJEUX ET EFFETS (2) :  
DISPOSITIFS PARTICIPATIFS ET SYSTÈMES D'ACTION PUBLIQUE**

Modérateur : **Patrice Duran** (Département des sciences sociales, ENS Cachan)

Discutants : **Loic Blondiaux** (CRPS, Paris 1) et **Luigi Bobbio** (Université de Turin)

Prénom et Nom	Laboratoire	Titre de la communication
<b>Julien BÉTAILLE</b>	CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges	La contribution du droit aux effets de la participation du public : de l'application de la Convention d'Aarhus en France
<b>Guillaume GOURGUES</b>	PACTE, IEP de Grenoble	La démocratie participative est-elle plébiscitée ? Eléments de débats sur l'engouement participatif des décideurs.
<b>Fabien LINS</b>	Nosophie (Paris I)	La <i>société civile</i> du budget participatif de Porto Alegre
<b>Alice MAZEAUD</b>	LASAPE, Université de La Rochelle ATER	Ce que la démocratie participative change à l'action publique. Sur quelques difficultés théoriques et méthodologiques à penser les effets des dispositifs participatifs sur l'action publique

---

**Julien Bétaille**, CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges, ATER à l'Université de Limoges

Titre de la thèse : *Recherches sur l'effectivité en droit public : illustrations en droit de l'environnement et en droit de l'urbanisme*

thèse de Droit public sous la direction de Gérard Monédiaire

julien.betaille@unilim.fr

## **LA CONTRIBUTION DU DROIT AUX EFFETS DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC**

Pour Yves Jegouzo, « les résultats de la participation doivent pouvoir influencer la décision finale. Sinon, c'est le principe même de la participation qui sera remis en cause »<sup>3</sup>. Là est le cœur des enjeux du volet participatif de la Convention d'Aarhus. L'influence réelle de la participation du public sur la décision politique est une exigence de son article 6. Est alors posée la question de l'application de ces dispositions en France.

L'examen de la jurisprudence montre tout d'abord la timidité du juge face à ces dispositions. En effet, le Conseil d'Etat considère que la plupart des dispositions de l'article 6 ne produisent pas d'effet direct en droit interne. Par conséquent, il n'en contrôle pas l'application. Le Comité d'examen du respect des dispositions de la Convention d'Aarhus (CERDCA) a quant à lui fait preuve d'une certaine timidité au moment de contrôler l'application en France de certaines dispositions de l'article 6.

Cette timidité des juges révèle toutes les difficultés de garantir, par le droit, que la participation produise des effets sur la décision. Cela s'explique tout d'abord par les limites des procédures de participation françaises. Le débat public comme l'enquête publique permettent difficilement la prise en compte de la participation dans la décision finale. En revanche, la motivation des actes administratifs peut constituer un moyen pour chacun d'évaluer la prise en compte de la participation du public. Le droit français reste de ce point de vue en retrait par rapport aux exigences de l'article 6 de la Convention d'Aarhus.

---

**Guillaume GOURGUES**, PACTE, IEP de Grenoble

Titre de la thèse : *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie participative dans quatre régions françaises*

thèse de Science politique sous la direction d'Alain Faure

guillaume.gourgues@hotmail.com

## **LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AU-DELÀ DES CONTROVERSES ET DES BIENVEILLANTS : PROPOSITIONS POUR UNE LECTURE EN TERMES DE POUVOIR**

En partant d'une question ciblée – celle des intérêts et ambitions des élites politiques lorsque celles-ci ont recours des détours participatif – cette communication entreprend de proposer les étapes d'une problématisation générale concernant le lien entre dispositifs participatifs et systèmes d'action publique. Au lieu de nous en tenir aux débats concernant les idéologies, manipulations et répressions éventuelles attachées aux formes institutionnelles de démocratie participative, il est proposé de se concentrer sur les effets de matérialité de celle-ci. A travers l'étude comparée de quatre groupes d'acteurs régionaux, nous souhaitons illustrer la manière dont des éléments matériels (technique, collaborateurs, objet d'action) font leur apparition dans tous les dispositifs, quelque soit leur type et leurs controverses. A partir de là, s'ouvre un questionnement concernant le rapport entretenu entre les centres de gouvernement et l'exercice d'un pouvoir, entendu comme relation permettant l'action sur action d'autrui. La démocratie participative peut elle être considérée comme une technique de gouvernement, permettant de disposer les sujets politiques, afin de tenter d'influencer tout ou partie de leur comportement? Nous tenterons alors d'exposer les implications intellectuelles et méthodologiques d'une telle proposition.

---

<sup>3</sup> Yves Jegouzo, « Principe et idéologie de la participation », in *Mélanges en l'honneur de Michel Prieur*, Dalloz, Paris, 2007, p. 584.

Fabien LINS, Nosophie (Paris I)

Titre de la thèse : *Formes émergentes de la démocratie : le budget participatif au Brésil*

thèse de Philosophie sous la direction de Catherine Larrère

fabienlins@hotmail.com

## **LA SOCIÉTÉ CIVILE DU BUDGET PARTICIPATIF DE PORTO ALEGRE**

Le débat sur l'institutionnalisation du budget participatif ainsi que sa récente mise en parenthèse paraissent nous indiquer que c'est bien la question de la volonté politique (exécutive ou législative) qui semble poser problème à l'autonomie de la structure participative.

Figure de l'impouvoir, la participation semble alors réduite soit à une forme de récupération, soit à une certaine inertie. Aux marges du débat portant l'institutionnalisation du budget participatif, c'est sa propre capacité à instituer qui est constamment remise en cause.

Pourtant, l'histoire du budget participatif pourrait nous montrer que certains membres de ce que l'on appelle la société civile organisée ont effectivement produits et établis des pratiques politiques qui posent « problème » aux pouvoirs municipaux, en ceci qu'elles dévient et par là même transforment sensiblement, le projet politique annoncé par le pouvoir Exécutif local.

Plus précisément, notre hypothèse est que le budget participatif a établi un rapport entre la notion de *participation* et celle d'*argent* qui ne correspond pas à la volonté politique d' « en haut ».

---

Alice MAZEAUD, LASAPE, Université de La Rochelle, ATER à l'Université de La Rochelle

Titre de la thèse : *Sociologie d'une alternance. L'institution régionale saisie par la démocratie participative*

thèse de science politique sous la direction de Brigitte Gaiïi

alicemazeaud@yahoo.fr

## **ÉVALUER L'IMPACT DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS. DIFFICULTÉS TECHNIQUES, OBSTACLES SOCIAUX ET QUELQUES PISTES POUR TENTER DE LES SURMONTER.**

Les enquêtes empiriques réalisées ces dernières années ont permis de mettre en évidence certains effets concrets des dispositifs participatifs sur l'action publique et de dépasser ainsi la controverse initiale entre les tenants de l'inanité et ceux de l'enchantement démocratique. Malgré tout, dès lors qu'on s'interroge sur l'impact des dispositifs participatifs sur l'action publique, force est de constater la relative faiblesse des outils méthodologiques et théoriques mobilisés. A partir de notre travail de thèse, nous proposons d'identifier les difficultés techniques que pose l'évaluation de l'impact des dispositifs participatifs sur l'action publique et de proposer quelques pistes pour tenter de les surmonter. Cependant, il nous semble que le plus grand problème de ces évaluations tient à la dimension normative de leur tropisme procédural qui ne permet pas de rendre compte des configurations institutionnelles dans lesquelles ces dispositifs sont insérés. Nous proposons de sortir de cette impasse en réintégrant cette problématique dans une sociologie de l'action publique et donc en mobilisant les outils de l'analyse des politiques publiques.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Matinée du Samedi 28 novembre**

**Ateliers en Salle F106**

**8h30 – 10h45**

**Atelier 7. LES ÉCHELLES DE LA PARTICIPATION**

Modérateur : Gérard Monédiaire (CRIDEAU, Université de Limoges)

Discutants : Corinne Larrue (CITERES, Tours) et Franck Scherrer (Institut d'urba, Lyon)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Stefan AYKUT Nicolas BAYA LAFITTE Hélène GUILLEMOT	Centre Alexandre Koyré, EHESS	En marge des négociations internationales sur la politique climatique : le projet World Wide Views on Global Warming et la fabrication d'un « public global »
Romain BADOUARD	COSTECH, Université technologique de Compiègne	Voies et impasses de la e-participation à l'échelle européenne : une analyse comparée de la Consultation européenne des citoyens 2009 et des consultations en ligne de la Commission
Camille GARDESSE	Lab'Urba, Institut d'urbanisme de Paris (Paris-Est)	Les postures des élus et experts patentés face à la participation citoyenne en urbanisme (concertation sur les Halles)
Lisa LÉVY	PACTE, Univ. Joseph Fourier, Grenoble 1	La voie interterritoriale de la participation. Quels apports pour le renouvellement de l'action publique et de l'expertise en aménagement ?
Sophie VAN NESTE	Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal	Les effets de la participation du public sur le plan d'urbanisme de la ville de Montréal : une approche contextualisée révélatrice des enjeux d'échelle

---

**Stefan AYKUT, Nicolas BAYA-LAFITTE, Hélène GUILLEMOT**, Centre Alexandre Koyré, EHESS

Titre de la thèse d'Aykut : *Le « global » et le « local » dans les sciences et les politiques du climat. Cultures d'expertise et événements climatiques extrêmes - une étude comparative entre France, Allemagne et Etats-Unis*, thèse d'Histoire des sciences sous la direction de Amy Dahan

s.aykut@gmail.com

nicolasbaya@gmail.com

Titre de la thèse de Hélène Guillemot : *La modélisation du climat en France des années 1970 aux années 2000. Histoire, pratiques, enjeux politiques*, thèse d'Histoire des sciences sous la direction de Amy Dahan

guillemot@damesme.cnrs.fr

## **EN MARGE DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LA POLITIQUE CLIMATIQUE : LE PROJET WORLD WIDE VIEWS ON GLOBAL WARMING ET LA FABRICATION D'UN PUBLIC GLOBAL**

WWViews est la première consultation citoyenne à l'échelle mondiale. Organisée par le Danish Board of Technology (DBT), elle s'est déroulée le même jour dans 38 pays développés, pays émergents et en voie de développement. La discussion des citoyens était structurée autour de quelques questions clés, qui sont étroitement liées aux principaux enjeux du sommet onusien sur le climat qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009. Le déroulement du débat citoyen suivait donc l'agenda politique global. L'étendue géographique de cette expérience participative conduit à se demander si, et comment, à partir d'une méthodologie commune et standardisée, il est possible de « créer et imposer des espaces publics hautement articulés » dans des contextes sociopolitiques extrêmement variés. Plusieurs travaux se sont récemment intéressés au rôle des exercices participatifs dans la fabrique de types spécifiques de publics. Nous allons en premier lieu tenter de comprendre comment le DBT a imaginé et construit, dans son discours et à l'aide des outils de la participation, le "problème global" dont il s'agit de discuter, et un "public global" a même d'y répondre. Ensuite, nous allons voir quels problèmes les outils et méthodes du DBT posent, comment ils sont adaptés, contournés, et réinterprétés par les participants.

---

**Romain BADOUARD**, COSTECH, Université Technologique de Compiègne

Titre de la thèse : *Gouverner dans la société de la connaissance : enjeux et dispositifs de e-participation dans les politiques publiques de l'Union Européenne*

thèse d'Info Com sous la direction de Laurence Monnoyer-Smith

romain.badouard@utc.fr

## **VOIES ET IMPASSES DE LA E-PARTICIPATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE UNE ANALYSE COMPARÉE DE LA CONSULTATION EUROPÉENNE DES CITOYENS 2009 ET DES CONSULTATIONS EN LIGNE DE LA COMMISSION**

Dans le sillage des réformes de la gouvernance européenne et de la communication institutionnelle de l'Union, la Commission et le Parlement ont depuis le début des années 2000 développé des dispositifs de participation en ligne, dans le but affiché de promouvoir une meilleure intégration de la société civile européenne aux processus décisionnels.

L'émergence de ces dispositifs ne s'est pas faite dans le cadre d'une stratégie unique et concertée, qui permettrait d'identifier une « approche européenne » de la participation en ligne. Bien au contraire, la diversité des projets et des acteurs impliqués questionnent les stratégies déployées par les institutions.

A travers une analyse comparée de deux processus consultatifs à l'échelle européenne, les consultations en ligne de la Commission et la consultation européenne des citoyens, cette communication se propose d'aborder les politiques communautaires en matière de participation citoyenne, en interrogeant les impacts effectifs de la e-participation sur les modes de gouvernance européens.

---

Camille GARDESSE, Lab'Urba, Institut d'urbanisme de Paris (Paris-Est)

Titre de la thèse : *Élus et experts patentés face à la participation citoyenne dans les projets d'urbanisme : la concertation pour le projet de réaménagement du quartier des Halles à Paris (2002-2009)*

thèse en Urbanisme-Aménagement sous la direction de Jodelle Zetlaoui Léger

camillegardesse@yahoo.fr

## **LES POSTURES DES ÉLUS ET EXPERTS PATENTÉS FACE À LA PARTICIPATION CITOYENNE EN URBANISME : LE TRAITEMENT DE LA DIMENSION MÉTROPOLITAINE DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS DANS LA « CONCERTATION » POUR SON RÉAMÉNAGEMENT, 2003 - 2009**

Cette communication aura pour objet la prise en compte de la dimension métropolitaine du site des Halles dans l'élaboration du projet de réaménagement et dans le dispositif d'implication de citoyens qui lui est associé depuis 2003. Autour de la question des échelles de la participation, deux thématiques seront abordées afin d'analyser les représentations et pratiques des politiques et professionnels vis à vis de l'implication citoyenne:

Echelle de territoire ; la question des citoyens impliqués: Il s'agira de montrer comment et pour quelles raisons les populations fréquentant majoritairement le site – les *métropolitains* - ont pu être associées au projet jusqu'en 2009, au profit des associations de *riverains*.

Echelle de participation : les degrés d'implication de la démarche participative : L'opération des Halles révèle la difficulté de qualifier de façon uniforme le niveau d'intensité de participation à un projet d'urbanisme. En s'appuyant sur les différents degrés d'implication d'échelles établies par les chercheurs, il est néanmoins possible de montrer à travers l'étude du traitement de la dimension métropolitaine une tendance générale, celle de la difficulté pour les acteurs institutionnels et professionnels à réellement considérer et tenir compte des contributions de la société civile.

---

Lisa Lévy, PACTE et Lab'Urba-CRETEIL Université de Grenoble et Institut d'Urbanisme de Paris

Titre de la thèse : *Des indicateurs à la planification : pour un développement durable des territoires aéroportuaires*

thèse de Géographie sous la direction d'Olivier Soubeyran

llevy@CG91.FR

## **LA VOIE INTERTERRITORIALE DE LA PARTICIPATION. QUELS APPORTS POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE L'EXPERTISE EN AMÉNAGEMENT ?**

Les grands équipements et leur intégration territoriale constituent un défi pour les collectivités, en tant qu'ils interrogent leur capacité à fournir un cadre adapté à la territorialisation de leurs politiques. La « gouvernance » participative est présentée comme l'un de ces cadres : nous l'illustrerons à travers une démarche organisée par des Conseils généraux autour d'Orly, que nous analysons en termes de participation interterritoriale. Considérée à l'aune de la notion de *rencontre*, proposée par La Cecla dans *Le Malentendu*, cette démarche conduit à comprendre le projet interterritorial comme une *zone frontière*, dont il s'agit de cerner les caractéristiques. Informel et fragile, il semble toutefois rendre possible les échanges, la construction d'une identité nouvelle, et un travail d'articulation entre territoires et intérêts. La voie interterritoriale de la participation invite alors à revisiter un des concepts clé de la géographie et à s'interroger sur les évolutions des modes d'actions publics et collectifs dont elle semble être porteuse.



---

Van Neste Sophie, Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et Institut national de recherche scientifique- Urbanisation, culture et société

Titre de la thèse : *Les effets du débat public dans la nouvelle ville de Montréal : regard sur le plan d'urbanisme et sa mise en œuvre*

thèse d'Urbanisme-Aménagement sous la direction de Michel Gariépy  
sophieleblancvanneste@yahoo.ca

## **LE DÉBAT PUBLIC SUR LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL : QUELLE IMPORTANCE DONNER AUX JEUX ET CONTRAINTES D'ÉCHELLES ?**

Montréal a vu naître ces dernières années de nouvelles institutions et de nouveaux dispositifs de participation publique qui, bien que s'inscrivant en partie dans des héritages des décennies précédentes (comme le Bureau des audiences publiques en environnement) (Gariépy 2002, Latendresse 2004), renouvellent le cadre du débat public à Montréal. Cette communication veut rendre compte d'une étude de cas effectuée dans ce contexte montréalais, étude de cas qui explore l'importance que peuvent y prendre les jeux et les contraintes d'échelles. Cette étude de cas me mène à croire que la concordance entre l'échelle de référence d'un acteur et l'échelle de pertinence qui se construit dans un débat public est un enjeu important dans l'influence et la reconnaissance que peuvent obtenir les participants. La question de l'échelle de la participation est souvent discutée comme étant un élément problématique des dispositifs de participation publique; Blondiaux (2005) en parle comme un de ses défis. Il faut noter que c'est alors l'échelle d'institutionnalisation de l'arène de participation qui est en cause : à quelle échelle territoriale, du quartier à la métropole, devrait-on faire participer les citoyens? Dans cette communication, j'aborde une facette plus subjective de l'échelle, qui se penche sur l'échelle territoriale sollicitée par les participants et leurs interlocuteurs dans le débat. La question des échelles devrait faire partie du « débat sur le débat », car elle semble créer des exclus, autant chez les participants et que dans les manières de traiter des enjeux.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Matinée du Samedi 28 novembre**

**Ateliers en Salle F08**

**8h30 – 10h45**

**Atelier 10 : L'INSTITUTIONNALISATION DE LA PARTICIPATION : ENJEUX ET EFFETS (3) :  
MOBILISATIONS CITOYENNES ET CONTEXTE POLITIQUE**

Modérateur : Jean-Michel Fourniau (DEST-INRETS et GSPR-EHESS)

Discutants : Luigi Bobbio (Université de Turin) et Marie-Gabrielle Suraud (CERTOP)

Prénom et Nom	Laboratoire	Titre de la communication
Paul CHARON	Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS	La démocratie participative dans un espace non-démocratique. La participation du public comme outil de relégitimation du Parti communiste chinois
Habiba ESSAHEL	CITERES-EMAM, Université de Tours	Quel élan démocratique et participatif dans les bidonvilles marocains?
Matthieu LE QUANG	IEP Aix	La gestion politique dans le canton de Saquisili en Equateur : entre démocratie participative et « corporatisme indigène »
Sahar SAEIDNIA	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, EHESS	L'expérience politique des conseils de quartier de Téhéran – Exemple du quartier d'Evin
Thomas SIRON	Shadyc, EHESS UMR MOISA, IRD	Les enjeux de l'institutionnalisation de la « participation communale » en Bolivie

**Paul CHARON**, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS

Titre de la thèse : *Les élections au village. Rationalisation de l'Etat et processus de politisation dans la Chine rurale post-maoïste*

thèse de Science politique sous la direction de Yves Chevrier

charonpaul2@hotmail.com

**LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DANS UN ESPACE NON-DÉMOCRATIQUE. LA  
PARTICIPATION DU PUBLIC COMME OUTIL DE RELÉGITIMATION DU PARTI  
COMMUNISTE CHINOIS**

Après avoir dressé un tableau, non exhaustif mais significatif, des pratiques participatives et délibératives en Chine, nous tenterons d'en saisir la signification intime en partant d'une question décisive : pourquoi un régime autoritaire décide-t-il de greffer dans les rouages de son système politique des procédures qui ressortissent à la démocratie participative ? Comment comprendre cette parole donnée au peuple dans un système qui repose, non pas exclusivement mais largement, sur le contrôle de tout espace public d'expression ?

On tentera de montrer comment les procédés participatifs s'insèrent dans un programme de rationalisation de l'Etat, visant à l'efficacité, et de restauration de l'idéologie et des pratiques du PCC. Confronté à une crise de légitimité polymorphe, le parti du prolétariat a entrepris une mue en parti du peuple. Alors que la démocratie représentative est rejetée avec force, la démocratie participative est louée par le régime. C'est que le Parti, retraditionnalisé par le confucianisme, a désormais pour tâche la construction d'une société harmonieuse (*hexie shehu*). La recherche du consensus, dès lors, devient l'objectif du PCC et la démocratie participative, son instrument. La démocratie est ainsi atrophiée en micro-mécanismes de consultations au sein d'un système demeuré à parti unique. Le PCC est présenté comme le garant de la stabilité sociale et politique et comme l'incarnation du consensus construit par la participation de la population à la mise en œuvre des politiques publiques. Nous essaierons de montrer comment, *in fine*, cette stratégie débouche sur une dépolitisation de la participation offerte aux Chinois.

---

**Habiba ESSAHEL**, CITERES-EMAM, Université de Tours

Titre de la thèse : *L'aménagement des quartiers d'habitat non réglementaire au Maroc : modalités, formes et enjeux de la mobilisation de leurs habitants. Le cas des agglomérations de Skhirat-Témara-Rabat*, thèse d'Urbanisme-Aménagement sous la direction de Pierre Signoles  
habiba.essahel@gmail.com

## **QUEL ÉLAN DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATIF DANS LES BIDONVILLES MAROCAINS ?**

Le Maroc est aujourd'hui un pays en émergence, en plein « bouleversements » (politique, économique, social) qui connaît un élan démocratique par la multiplication d'associations aussi bien nationales que locales. Cet « élan » est dopé par un contexte international qui impose de plus en plus des règles (diffusion de l'idéologie de « la bonne gouvernance », de la « durabilité », de la « participation locale », etc.). L'évolution des discours officiels et des principes d'intervention dans les quartiers insalubres (bidonvilles, quartiers non réglementaire) est donc flagrante, marquée notamment par les références de plus en plus fréquentes aux politiques participatives.

On se propose dans cette communication de montrer d'une part comment cette « participation » est traduite là où l'action publique est engagée. On a vu se constituer à travers les différents quartiers bidonvillois qui connaissent des opérations urbaines (projets d'habitat social sous le patronage du roi), des associations pour jouer le rôle d'intermédiaire entre les populations et les projets mis en place. Très sollicitées par les autorités locales pour jouer l'interface entre les habitants et les institutions, elles le sont afin de favoriser un dialogue et permettre le bon déroulement des projets. Lorsqu'elles sont inexistantes, les autorités incitent à leur création et apportent leur soutien en matière d'encadrement et d'orientation, cherchant ainsi à établir de nouveaux rapports avec la population, basés sur la notion de « citoyenneté ». Comment les habitants par le biais de ces structures s'engouffrent-ils dans des espaces qui ouvrent des potentiels de dialogue, de mobilisations et de marchandages ? Que ressort-il de l'observation des citoyens impliqués dans les « dispositifs participatifs » ?

Ceci nous amène d'autre part, à nous interroger sur le lien entre « participation » et « effets politiques » : comment la participation ou « l'injonction participative » (Ion, 1999) produit des effets politiques ? Comment les militants associatifs s'emparent des dispositifs participatifs ? Cette communication *in fine*, appelle à repenser le rôle de l'Etat et la place des citoyens dans un pays en évolution et qui cherche à faire appliquer la démocratie participative.

---

**Matthieu LE QUANG**, IEP Aix

Titre de la thèse : *Conceptions et pratiques de la démocratie des organisations indigènes en Equateur : le cas du canton de Saquisilil*, thèse de Science politique sous la direction de Daniel van Eeuwen  
Matthieu.LeQuang1@univ-lyon2.fr

## **LA GESTION POLITIQUE DANS LE CANTON DE SAQUISILI EN EQUATEUR : ENTRE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET « CORPORATISME INDIGÈNE »**

Cette intervention consiste à présenter un panorama des types de participation dans le canton de Saquisilil en Equateur et les conséquences qu'ils entraînent.

Le mouvement indigène, représenté par la Jatarishun, développe une nouvelle manière de faire la politique avec une plus grande participation de tous les citoyens. La création du Mouvement Pachakutik leur a permis de porter sur la scène politique cette revendication et leur victoire aux élections dès 1996 rend possible la mise en pratique de cette démocratie participative.

À partir de là, la Jatarishun va jouer un rôle central dans le développement des politiques locales, dans l'exécution de cette démocratie participative et donc je pose l'hypothèse de la création d'un « néo-corporatisme indigène ».

Après une remise en contexte, il nous faudra analyser la participation citoyenne dans le canton de Saquisilí à travers la mise en place de la démocratie revendiquée depuis sa création par le mouvement Pachakutik. Puis nous verrons les différents mécanismes de participation et pour finir sur les enjeux sociaux de ces différents types de participation et notamment les effets sur la frontière ethnique.

---

**Sahar SAEIDNIA**, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, EHESS

Titre de la thèse : *L'expérience politique des conseils municipaux en République islamique d'Iran*

thèse de sociologie sous la direction de Michèle Leclerc-Olive

saharsaeidnia@hotmail.com

## L'EXPÉRIENCE POLITIQUE DES CONSEILS DE QUARTIER DE TÉHÉRAN

Si les événements qui ont marqué l'élection présidentielle de juin 2009 ont confirmé dans leurs opinions ceux qui réduisent le régime iranien à une dictature islamique, ils ont également permis de révéler le dynamisme, la complexité et les paradoxes qui caractérisent cette jeune république. L'analyse des sens et enjeux de ces événements nécessite un double mouvement de distanciation: avec cette temporalité électorale et médiatique et avec la scène politique nationale. Observer ces dynamiques à l'échelle locale sur le temps long permet d'aller au-delà d'un élément de contexte afin de mieux saisir les processus de transformations politiques et sociales qui traversent la société iranienne. Dans cette perspective, l'apparition en 1999 des conseils de quartier soulève une question capitale : l'expérience politique de ce nouveau dispositif participatif participe-t-elle à la redéfinition du rapport au politique des citoyens ? Renouvelle-t-elle les manières d'investir l'espace politique local ?

**Thomas SIRON**, Shadyc, EHESS et UMR MOISA, IRD

Titre de la thèse : *Terre promise, terre due. L'expérience de la réforme agraire dans une communauté de paysans sans terre boliviens*, thèse d'Anthropologie sociale sous la direction de Jean-Pierre Chauveau

thomassiron@gmail.com

## L'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNAUTÉ ET LA PARTICIPATION POPULAIRE EN BOLIVIE

La Bolivie a été la scène d'expériences significatives de participation politique populaire, toutes ancrées dans la mobilisation collective et dans l'effort continu du pouvoir d'Etat pour la canaliser. A partir des années 90, trois processus parallèles – décentralisation étatique de style participatif, mobilisation populaire croissante autour de nouveaux enjeux, formation d'un parti politique à base paysanne étroitement lié à l'organisation syndicale – allaient se renforcer mutuellement et déboucher sur une nouvelle expérience radicale d'institutionnalisation de la participation politique des classes populaires. A la suite d'une série de mobilisations collectives contre la privatisation de la propriété et de l'exploitation des ressources naturelles, des mouvements sociaux à base communale obtenaient le lancement d'une Assemblée Constituante de « refondation ». Ces mobilisations étaient ancrées dans une même « économie morale » conditionnant l'accès (non marchand) de l'individu à des ressources collectivement contrôlées (à un niveau déterminé de l'organisation sociale) à son statut de citoyen, c'est-à-dire de membre d'une collectivité instituée détentrice de « droits collectifs ». Dans cette présentation, je décris la conception de la citoyenneté et de la communauté politique où celle-ci s'exerce qui émerge de ces mouvements sociaux revendications et de leur bases « communautaires ». Je tente de dégager à la fois le modèle de l'organisation communale qui a été présentée comme une alternative d'organisation sociale et politique pour le pays et les conditions politiques et historiques de sa pertinence.

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Matinée du Samedi 28 novembre**

**Ateliers en Salle F106**

**11h30 – 13h**

**Atelier 11. PARTICIPATION ET INCLUSION**

Modérateur : Gérard Monédiaire (CRIDEAU, Université de Limoges)

Discutants : Catherine Neveu (LAIOS, CNRS) et Laurence Monnoyer-Smith (Costech)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Cécile CUNY	CRESPPA, Université Paris 8 et Humboldt Universität zu Berlin	Rapports de pouvoirs et situations d'injustice dans les espaces publics : une question de représentation
Antoine MAILLET et Sergio AVENDAÑO	Sciences Po et Université catho de Santiago du Chili	Zones de développement indigène au Chili : Étude sur un dispositif de participation ambigu
Aurélie PICQUE	CURAPP, Université Jules Verne de Picardie	Les critères d'excellence de la concertation pour les acteurs : quelle place pour l'inclusion ?
Marie-Hélène S VILAS BOAS	IEP Aix ATER à l'IEP de Lyon	« Faire participer ». Les déterminants de la participation des « communautés » dans les dispositifs participatifs brésiliens.

---

Cécile Cuny, CRESPPA, Université Paris VIII / Humboldt Universität zu Berlin

Titre de la thèse : *Appropriation de l'espace et prise de parole. Enquête socio-ethnographique sur la participation des habitants dans un quartier de grand ensemble à Berlin-Est*

thèse de sociologie sous la direction de Yves Sintomer et Klaus Eder

cecile.cuny@laposte.net

## **RAPPORTS DE POUVOIRS ET SITUATIONS D'INJUSTICE DANS LES ESPACES PUBLICS : UNE QUESTION DE REPRÉSENTATION.**

Les délibérations dont les dispositifs participatifs sont le cadre ne sont pas infaillibles : il arrive que de « bons arguments », c'est-à-dire des arguments faisant référence à une définition commune du bien, soient jugés illégitimes et, inversement, que de « mauvais arguments » soient jugés légitimes.

Dans cette communication, je vais présenter deux approches qui considèrent ces défaillances comme un effet des différences sociales existant entre les participants. Elles correspondent à deux lectures opposées de la représentation politique. Je vais montrer que, malgré leur opposition, ces deux lectures restent indissociables parce qu'elles ne proposent pas le même point de vue sur la participation politique : la première met en lumière les rapports de pouvoir en jeu dans les espaces publics tandis que la seconde insiste sur les situations d'injustice. J'illustrerai mon propos en analysant successivement la même situation à partir des deux lectures proposées.

---

Antoine MAILLET et Sergio AVENDAÑO, Sciences Po et Université catho de Santiago du Chili

Titre de la thèse : *Maillet : Carrière d'un problème (et de ses solutions) : la politique des transports publics à Santiago du Chili (1990-2010)*

thèse de science politique sous la direction de Juan Pablo Luna / Olivier Dabène

av.millet@gmail.com

sergio.avendano.pinto@gmail.com

## **ZONES DE DÉVELOPPEMENT INDIGÈNE AU CHILI : ÉTUDE SUR UN DISPOSITIF DE PARTICIPATION AMBIGU**

Cette étude porte sur la constitution et la mise en œuvre de « Zones de développement indigène » (ADIs) au Chili, pays où les revendications territoriales et autonomiques des mouvements indigènes se heurtent aux réticences des structures de l'Etat. On observe d'abord au niveau national les débats qui marquent la proclamation de la Loi indigène de 1993, où sont mentionnées pour la première fois les ADIs.

On s'intéresse ensuite à la manière dont les ADIs s'insèrent, au niveau local, dans le cadre institutionnel déjà dense qui leur préexiste. A partir de l'analyse de deux cas, nous montrons que, plus que les modalités du dispositif, c'est l'état de la mobilisation des participants qui semble avoir un impact important sur leur perception du dispositif. On observe des différences entre les communautés avec une trajectoire antérieure de mobilisation et celles où les mobilisations sont plus récentes. Dans les premières, les groupes ont une approche plus critique des limites du dispositif, alors que les seconds sont satisfaits de la création de ce nouveau canal, complémentaire voire alternatif à la représentation traditionnelle.

---

Aurélié PICQUE, CURAPP, Université Jules Verne de Picardie

Titre de la thèse : *Réception et usages différentiels des dispositifs de participation politique*

thèse de Science politique sous la direction de Patrick Lehingue

aureliepicque@gmail.com

## **LES CRITÈRES D'EXCELLENCE DE LA CONCERTATION POUR LES ACTEURS : QUELLE PLACE POUR L'INCLUSION ?**

La démocratie participative se développe depuis une vingtaine d'années et constitue aujourd'hui une composante récurrente des discours et des pratiques des acteurs, publics ou privés. L'un de ses objectifs affichés consiste à palier les dysfonctionnements de la représentation en permettant aux

catégories traditionnellement exclues de la vie politique de contribuer à la chose publique. Or, à ce stade, cet objectif « d'inclusion » n'apparaît pas réalisé, loin s'en faut.

À partir d'une enquête de terrain, le travail de thèse vise d'une part à identifier et à catégoriser les « exclus de la participation » et, d'autre part, à caractériser le phénomène pour mieux le comprendre et rechercher des conditions permettant une meilleure « inclusion » de ces populations.

À partir de l'analyse d'un corpus d'entretiens menés par les consultants du cabinet C&S Conseils<sup>4</sup>, entreprise au sein de laquelle la thèse est effectuée dans le cadre d'une convention CIFRE, la communication vise à rendre compte des représentations des acteurs, de leur perception de la concertation.

Trois éléments principaux caractérisent les discours des acteurs :

- . l'information est mobilisée comme une ressource essentielle dans la concertation ;
- . la maîtrise du déroulement des débats est une manière pour les différents participants de réduire l'incertitude d'une situation de concertation ;
- . la volonté de mettre en place un nouveau mode de gouvernance des projets est affichée.

De plus, l'analyse démontre que l'inclusion, prise ici au sens social, ne constitue pas une préoccupation des acteurs, loin s'en faut.

---

Marie-Hélène SA VILAS BOAS, IEP Aix

ATER à l'IEP de Lyon

Titre de la thèse : *Faire participer. Les déterminants de la participation des communautés dans les dispositifs participatifs brésiliens*

thèse de Science politique sous la direction de Daniel van Eeuwen/ Maria José Rosado

msavilas@hotmail.com

## **FAIRE PARTICIPER.**

### **LES DÉTERMINANTS DE LA PARTICIPATION DES « COMMUNAUTÉS » DANS LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS BRÉSILIENS.**

La composition sociale des dispositifs participatifs brésiliens les plus connus et l'ample présence, en leur sein, de catégories d'acteurs généralement sous-représentées dans le champ politique, tels que les « catégories populaires » ou les femmes, alimentent, chez certains auteurs, la thèse selon laquelle certains instruments favorisent la participation des « minorités politiques » alors que les institutions représentatives consacrent leur exclusion. Les déterminants de la composition de ces dispositifs sont toutefois rarement étudiés. Une analyse des « conférences municipales de femmes » réalisées à Recife permet de constater que la participation des femmes des « communautés » résulte moins de l'instrument participatif, que d'un mode de gouvernement local reposant sur des échanges politiques (symboliques et matériels) entre habitants des quartiers périphériques, leaders communautaires et exécutif local, lesquels sont tout autant reconduits que redéfinis par les arènes participatives.

---

<sup>4</sup> Cabinet spécialisé dans les démarches de concertation, notamment de débat public, sur des projets industriels, de transport, d'aménagement, d'environnement

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009

**Matinée du Samedi 28 novembre**

**Ateliers en salle F08**

**11h – 13h**

**Atelier 12 : PARTICIPATION ET CONFLIT**

Modérateur : Corinne Larrue (CITERES, Tours),

Discutants : Jean-Michel Fourniau (INRETS) et Franck Scherrer (Institut d'urba, Lyon)

Prénom et NOM	Laboratoire	Titre de la communication
Nicolas BAYA-LAFITTE	Centre Alexandre Koyré, EHESS	Habermas et les Léviathans handicapés entre le fleuve et les papeteries : consultation du public et le politique dans une controverse sociotechnique transfrontalière
Samira ECHAHD	CITERES- COST, Université de Tours	Les outils de participation du public : déclencheur ou réponse aux conflits liés au bruit ?
Micol MAGGIOLINI	Science Po Turin	L'Observatoire pour la liaison ferroviaire Turin-Lyon et les mairies. Notes sur un dispositif pour relier la démocratie représentative, la démocratie participative et la démocratie par le bas
Élise ROCHE	Centre de recherches historiques, EHESS	Conflits territoriaux et résolution participative

Nicolas BAYA-LAFITTE, Centre Alexandre Koyré, EHESS

Titre de la thèse : *Les conflits socio-techniques transnationaux et le développement durable*

thèse d'Histoire des sciences sous la direction de Dominique Pestre

nicolasbaya@gmail.com

**HABERMAS ET LES LÉVIATHANS HANDICAPÉS ENTRE LE FLEUVE ET LES  
PAPETERIES : LA CONSULTATION DU PUBLIC DANS UNE CONTROVERSE  
SOCIOTECHNIQUE TRANSFRONTALIÈRE**

Il s'agit dans cette communication d'analyser un processus d'engagement du public réalisé dans le cadre d'un long processus d'évaluation d'impact environnemental très controversé de deux usines de pâte à papier sur un fleuve transfrontalier. À partir de ce cas, on propose une réflexion sur la question du sens de la participation organisée du public par des institutions de l'establishment – le moment Habermas – dans la gestion inefficace d'un conflit environnemental transfrontalier – les Léviathans handicapés -, à côté d'autres modes de « résolution » bien différents comme de la mobilisation sociale et les contentieux. Mobilisant des approches critiques dans la littérature des STS, l'objectif est de contribuer à un débat sur la question de la participation et les modes régulation démocratique de la société des sciences et des techniques.



---

Samira ECHAHID, CITERES- COST, Université de Tours

Titre de la thèse : *Mobilisations contre le bruit, action publique et contextes urbains*

thèse d'Urbanisme-Aménagement sous la direction de Patrice Melé

samira.echahid@etu.univ-tours.fr

## LES OUTILS DE PARTICIPATION DU PUBLIC : GÉNÉRATEUR OU RÉPONSE AUX CONFLITS LIÉS AU BRUIT ?

Le silence total est insupportable, peut-être autant que le vacarme. Le bruit est une manifestation de la vie qui devient nuisance, gêne ou pollution lorsqu'il n'est pas désiré. Les nuisances sonores constituent alors la première source de détérioration de la qualité de vie tant dans des contextes centraux, suburbains et périurbains. La question du bruit et ce qu'elle véhicule comme considérations sur le bien-être et la satisfaction environnementale génèrent de nombreux conflits locaux entre les riverains, les opérateurs (émetteurs) et les élus. Depuis la fin des années 1980, s'observe une inflation des formes de participation dans un contexte de délégitimation croissante de l'action publique et de multiplication des conflits et controverses. L'objectif affiché de cet élargissement participatif est clairement la production de l'acceptabilité sociale des projets.

Notre communication s'intéresse à l'analyse de situations conflictuelles inhérentes au bruit pour lesquelles des dispositifs participatifs spécifiques ont été mis en place. Globalement, nous nous interrogeons sur le problème posé en quelques mots par Cécile Blatrix (2002 : p. 82) : « le potentiel protestataire est-il soluble dans la "démocratie participative" ? » Et plus précisément nos interrogations portent sur les effets produits par les tentatives de résolution de conflits liés au bruit : nous postulons que les dispositifs participatifs ont des répercussions paradoxales : initialement conçus pour calmer les mécontentements, les instruments de participation du public peuvent constituer des déclencheurs de conflit. Ce papier envisage donc d'analyser les relations entre démocratie participative et conflits liés aux bruits de la ville à partir des dispositifs de participation existants dans deux cas d'étude en cours d'exploration, par l'intermédiaire de cette question duale : la concertation épuise-t-elle la contestation (Rui, 2004) ou est-ce qu'elle la génère voire l'alimente ?

Deux configurations conflictuelles liées au bruit dans l'agglomération tourangelle ont retenu notre attention, un foyer de contestation contre le bruit des avions issu d'un aéroport mixte (militaire et civil) en zone périurbaine et un autre contre le bruit de voisinage (bars, restaurants, discothèques) dans le centre historique de la ville de Tours. Ces deux controverses étudiées font l'objet d'un traitement de la part des collectivités en termes de production de cartes de bruit et de création d'organes de participation du public. Nous traiterons uniquement le cas de la controverse liée au bruit des avions, l'autre terrain étant en cours d'exploration.

---

Micol MAGGIOLINI, Science Po Turin

Titre de la thèse : *L'Observatoire pour la liaison ferroviaire Turin-Lyon. Gestion d'un conflit*

thèse de Science politique sous la direction de Luigi Bobbio

micol.maggiolini@unito.it

## L'OBSERVATOIRE POUR LA LIAISON FERROVIAIRE TURIN-LYON ET LES MAIRIES. Notes sur un dispositif pour relier la démocratie représentative, la démocratie participative et la démocratie par le bas.

Le projet de ligne mixte TGV/fret entre Turin et Lyon est à l'origine d'un fort mouvement d'opposition. Le papier présente d'abord le contexte dans lequel s'est développé le conflit, ainsi que les outils créés *ad hoc* par le Gouvernement italien afin de trouver une modalité alternative de gestion du problème, en particulier l'Observatoire pour la liaison ferroviaire Turin-Lyon, un organe technique voué à l'analyse, chargé de favoriser des possibles médiations.

Bien qu'on ne puisse pas inscrire l'Observatoire dans un contexte de démocratie participative au sens strict, puisqu'il ne prévoit pas la présence des citoyens, il faut souligner comment des moments de démocratie par le bas et de démocratie participative se sont développés parallèlement au travail de cet organisme, influençant parfois les résultats.

L'analyse met en évidence comment les actions menées par quelques maires, disponibles à la confrontation, ont représenté un possible trait d'union entre les différentes formes de démocratie. Le rôle attribué à l'information semble représenter le pivot dans l'interaction entre démocratie représentative et participative.

On présente deux cas d'étude exemples des extrêmes d'un *continuum* hypothétique des positions existantes dans la vallée.

---

Élise ROCHE, Centre de recherches historiques, EHESS

Titre de la thèse : *La démocratie participative en Europe*

thèse de géographie sous la direction de Marie-Vic Ozouf-Marignier

eliseroche.d@gmail.com

## **CONFLITS TERRITORIAUX ET RÉOLUTION PARTICIPATIVE : DU TERRITOIRE AUX TENSIONS SOCIALES**

Dans quelle mesure la démocratie participative permet d'aborder les tensions sociales en traitant les conflits d'usages sur les quartiers ? Il est proposé d'interroger sous cet angle différents projets participatifs dans trois quartiers périphériques (géographiquement, socialement) européens. Les conflits d'usage s'y développent sur la base des caractéristiques de quartiers périphériques. Les processus participatifs mis en oeuvre dans un cadre institutionnel visent à résoudre ces usages contradictoires par l'aménagement ou la gestion du territoire : ils contribuent alors à révéler des tensions sociales. Ce décalage de la problématique peut apparaître comme un manquement du dispositif ou être revendiqué comme une potentialité de ces processus. En abordant de manière apaisée les tensions sociales, ces processus construisent des espaces de dialogue sur des sujets non seulement politiques mais surtout très sensibles pour les habitants de ces quartiers.